

# immunoProfils Fiche d'instructions

REF : Ba-PRE71-002-v19

Suite à votre commande, veuillez trouver ci-joint le kit de prélèvement immunoBox.  
Nous vous remercions d'avoir choisi le laboratoire SYNLAB-BARLA pour la réalisation de vos analyses.  
Veuillez conserver cette fiche jusqu'à la réception de vos résultats.

## Votre identifiant (définitif)

Conservez bien votre identifiant, il vous sera nécessaire pour la consultation de vos résultats.

Réservé au labo : coller étiquette logins serveur

1

## Connectez-vous sur votre dossier en ligne à la page <https://www.mesresultats.synlab.fr/>

A l'aide de votre identifiant, créez votre compte mySynlab et votre mot de passe.  
Conservez votre ID, il vous donnera accès à notre serveur de résultats.

Consultez vos résultats en ligne !  
[mesresultats.synlab.fr](https://www.mesresultats.synlab.fr)  
DUPONT  
Jean  
DdN: 10/10/2010  
Identifiant : F0000000

- saisissez votre identifiant
- saisissez votre mot de passe
- cliquez sur le bouton "connexion"

[? Besoin d'aide ?](#)

2

## Prenez connaissance de tous les documents contenus dans votre immunoBox.

Lisez entièrement cette fiche d'instructions et conservez-la.  
Complétez le formulaire de consentement/reenseignements cliniques.

- Complétez, datez et signez le **cadre consentement**
- Complétez le **cadre des renseignements cliniques**

Si votre médecin vous a déjà délivré ce document lors de la consultation, c'est son exemplaire qu'il faut compléter et nous retourner.

3

## Organisez votre prélèvement avec un(e) infirmier(e) ou un laboratoire de proximité.

**Votre prélèvement doit être réalisé uniquement un LUNDI, MARDI ou MERCREDI, le matin.**

**Si Elispot seulement un LUNDI ou MARDI, le matin.**

Dans tous les cas, ne pas prélever ni la veille et ni l'avant-veille d'un jour férié.

**Vous devez réaliser l'expédition de vos échantillons au laboratoire SYNLAB-BARLA le jour même du prélèvement.**

Vérifiez au préalable les horaires des départs Chronopost avec votre bureau de Poste.

### Instructions à présenter au préleveur.

- Prélever selon les recommandations de prélèvement détaillées sur la fiche plastique de l'immunoBox :
  - tous les tubes SÉRUM avec gel (bouchons rouge ou jaune),
  - tous les tubes EDTA (bouchon violet),
  - uniquement si ELISPOT : tous les tubes CITRATE (bouchon bleu). Pour cette analyse le patient ne doit pas être sous traitement antibiotique ou immuno-suppresseur ou immuno-modulateur (corticoïdes). Pour un Elispot de contrôle après traitement antibiotique, respecter un intervalle de 6 à 8 semaines après la fin du traitement.
- Bien remplir les tubes et les identifier avec le nom, prénom et date de naissance du patient.
- Respecter les recommandations de prélèvement indiquées sur la fiche plastifiée de l'immunoBox.
- Repositionner le couvercle transparent sur les tubes après les avoir disposés dans l'immunoBox.
- Compléter attentivement la «fiche de prélèvement extérieur».
- Prévenir le patient que les échantillons doivent impérativement être conservés à température > à 15°C (jamais plus froid), avant leur expédition.

Attention ! Complétez bien la fiche de prélèvement ! La date de naissance et le nom de naissance sont des renseignements obligatoires.

### Détails des frais facturés pour l'immunoBox

Votre participation est de 35 euros. Cette somme ne peut pas être remboursée par les organismes de tiers payant. Elle concerne :

- les frais d'envoi par Colissimo de l'immunoBox à votre domicile (10 euros) ;
- les frais prépayés Chronopost (25 euros) pour le retour de vos échantillons au Laboratoire SYNLAB-BARLA ou les frais de matériel, des documents d'instructions et de conditionnement (25 euros) si vous ne retournez pas vos échantillons.

## Frais liés aux analyses

**IMPORTANT**

- Lors de la commande du kit, nous vous demanderons les documents suivants :
  - votre ordonnance ou à défaut, la liste des analyses que vous souhaitez réaliser,
  - votre attestation sécurité sociale,
  - votre mutuelle.
- A la réception des documents, nous vous informerons du montant restant à votre charge que vous devrez régler par retour, via un lien de paiement Paymed. Sans règlement de votre part sous 48 heures, le kit ne sera pas transmis.\*\*

**POUR INFORMATION**

- les analyses sur prescription et inscrites à la Nomenclature des actes de biologie médicale (NABM) : le laboratoire SYNLAB-BARLA se mettra en relation directe avec vos organismes de tiers payant, vous n'avez pas à les régler. Sans ces attestations, lorsque vous aurez réglé la totalité des frais d'examen, vous recevrez votre "feuille de soins" vous permettant de vous faire rembourser.
- les analyses non inscrites à la NABM (HN) : la Sécurité sociale ne les rembourse pas, vous devez les régler au laboratoire SYNLAB-BARLA. Des exemples de tarification sont indiqués sur le formulaire de consentement.

## Frais de prélèvement

- Ces actes sont gérés par l'IDE ou le laboratoire qui réalise votre prélèvement. Ils ne sont pas facturés par le laboratoire SYNLAB-BARLA.

**\*\* Moyens de paiement exceptionnels :** (préciser : nom, prénom et date de naissance du patient et références du dossier figurant sur la note d'honoraires) :

- par chèque à l'ordre de laboratoire SYNLAB-BARLA, à adresser à 41 boulevard Louis Braille, 06300 NICE
- par virement bancaire IBAN : FR76 1027 8089 8900 0201 6320 145 BIC : CMCIFR2A
- par carte bancaire par téléphone

Prendre contact avec notre secrétariat (coordonnées ci-dessous) pour d'autres précisions.

## Organisez l'expédition de vos échantillons le jour même du prélèvement.

**Envoyez vos échantillons le jour même de votre prélèvement en Chronopost grâce au bon de transport prépayé en respectant les instructions d'expédition.**

## Documents à placer dans l'immunoBox :

- le formulaire de «consentement» complété, sans oublier de le signer et de le dater,
- le formulaire de renseignements cliniques complété, sans oublier de renseigner les traitements en cours (immuno-modulateurs, antibiotiques et autres) en précisant leur nom et la date de début de traitement,
- Important ! Si prescription de HLA I et HLA II, joindre le formulaire Alpigène pour la réalisation d'examen de génétique. L'attestation de consultation doit être complétée par le médecin et le consentement complété par le patient lors de la consultation. Ce document est téléchargeable sur le site <http://labo-barla.eu/prescripteurs/prescrire/fiches-de-consentement/>
- la fiche de "prélèvement extérieur" complétée par le préleveur,
- l'ordonnance délivrée par votre médecin
- en l'absence d'ordonnance, un courrier de votre part indiquant "je souhaite réaliser, à ma charge, les analyses suivantes...." en détaillant les analyses. Document à signer.

## Expédition, à réaliser impérativement le jour du prélèvement :

- refermer soigneusement l'immunoBox (cet emballage est en conformité avec les normes européennes concernant le transport des matières biologiques infectieuses),
- disposer l'immunoBox dans l'enveloppe Chronopost, la sceller et la remettre au guichet d'un bureau de poste :
  - l'enveloppe Chronopost contenant l'immunoBox,
  - le bon d'expédition Chronopost prépayé, vous n'aurez rien à régler. Compléter uniquement le cadre « renseignements expéditeur » (partie bleutée).

*Rappel : si jamais vous ne retournez pas votre immunoBox, les frais de matériel et de leur expédition à votre domicile resteront à votre charge.*

**Attention ! Les échantillons non parvenus dans les 24 heures après le prélèvement risquent d'être détériorés et de ne pas pouvoir être analysés.**

## Vos résultats

**Notre laboratoire réceptionne vos échantillons le lendemain de votre envoi et ils sont traités immédiatement, dans le cas où votre dossier est soldé. Le délai de réalisation de vos analyses dépend de la prescription. Il peut varier de 6 jours à 7 semaines (moyenne de 2 à 3 semaines).**

Connectez-vous sur notre serveur de résultats, puis consultez, imprimez, enregistrez vos résultats. Vous recevrez aussi vos résultats par mail sécurisé et par courrier\* (sur demande, facturé 2 euros par envoi).

- Votre médecin recevra vos résultats par le mode de transmission qu'il a convenu avec notre laboratoire, à défaut par pli postal. Si le prescripteur n'est pas médecin, vos résultats devront lui être communiqués par vous-même (ou par notre laboratoire, si vous en faites la demande écrite).